

RECOURIR À UN
EXPERT-COMPTABLE
APPORTE UNE
PLUS-VALUE
AUX ACTIONS DU CE



CE expertises, partenaire privilégié
de l'agence Osez vos droits,
spécialiste de la formation des
représentants du personnel.

L'ASSURANCE DE TOUT SAVOIR, DE TOUT COMPRENDRE ET DE POSER LES BONNES QUESTIONS !

Le comité d'entreprise n'est pas seul face aux questions d'ordre économique. Il peut faire appel à un expert-comptable dont le métier est de déchiffrer pour les élus, la situation économique et financière de l'entreprise et d'anticiper les conséquences sociales.

CE EXPERTISES, L'EXPERT DES COMITÉS D'ENTREPRISE, INTERVIENT SUR L'ENSEMBLE DES MISSIONS LÉGALES :

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

L'expert vous aide à anticiper les conséquences des choix stratégiques sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences et à établir des orientations alternatives.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

L'expert vous aide à décrypter les données économiques et financières et vous apporte des éléments utiles pour les négociations à venir.

DROIT D'ALERTE DU CE

L'expert vous aide à faire le point sur la situation réelle de votre société lorsque vous remarquez des faits préoccupants et à réagir rapidement.

POLITIQUE SOCIALE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET EMPLOI

L'expert vous apporte sa connaissance des pratiques dans votre secteur et pointe les spécificités de votre entreprise ainsi que les leviers d'action possibles.

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

L'expert décrypte les motifs avancés pour justifier le plan, la viabilité du projet, vous assiste dans les négociations et vous aide à élaborer des alternatives.

RESTRUCTURATIONS ET RAPPROCHEMENTS

Lors de l'arrivée de nouveaux actionnaires, l'expert recherche les motivations et volontés des repreneurs, avec les implications sociales à prévoir et les négociations à mener.



NOTRE POSITION

Partir des faits et en montrer toutes les conséquences actuelles et prévisibles pour votre entreprise et ses salariés !

NOS VALEURS

Écoute – neutralité – confidentialité – force de propositions – Souci du développement de l'emploi

NOUS POUVONS VOUS AIDER À BIEN GÉRER VOS COMPTES ET À LES CONTRÔLER CHAQUE ANNÉE !

Le CE doit établir des comptes annuels et un rapport de gestion. Ces documents seront validés avant d'être publiés et diffusés auprès des salariés. Encore faut-il que les comptes soient bien conçus et tenus.

PROFITEZ DE L'EXPERTISE D'UN COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ POUR DISPOSER DE COMPTES VRAIS, SINCÈRES ET MAÎTRISÉS !



L'EXPERT-COMPTABLE

vous aidera à présenter vos comptes de façon à en faire un outil de communication envers les salariés et également envers la direction.

LORS DE VOTRE RÉUNION PLÉNIÈRE, vous mettez à l'ordre du jour la nomination d'un expert-comptable pour assister le comité dans ses obligations comptables.



L'EXPERT-COMPTABLE

s'engagera sur vos comptes et les signera, en leur donnant une valeur certaine.



L'EXPERT-COMPTABLE

va analyser l'organisation administrative et comptable du CE, et faire des propositions pour augmenter la sécurité et l'efficacité, sans alourdir les contraintes. Il recherchera les compétences comptables parmi les élus et les utilisera pour éviter des dépenses inutiles.



CE EXPERTISES ET OSEZ VOS DROITS
S'ASSOCIENT POUR VOUS PROPOSER

UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT COMPLÈTE

RENFORCEZ VOS COMPÉTENCES avec OSEZ VOS DROITS

Des formations qui répondent aux besoins élémentaires des élus CE :

Consultation sur :

- les orientations
- la politique sociale
- la santé économique et financière

Le rôle du trésorier

La comptabilité du CE

Les procédures de licenciement

DISPOSEZ DE L'AIDE D'UN EXPERT-COMPTABLE

Pour les comptes du CE

Pour rendre un avis éclairé
dans le cadre des 3
consultations obligatoires

Pour comprendre les
comptes et la situation réelle
de votre entreprise



01 79 75 22 26
devis@osezvdroits.com



06 75 00 69 91
www.ce-expertises.fr